

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/12/2024 ③	Net 31/12/2023 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH	68 602	AI	68 602	68 602
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	122 332	AS	103 866	27 051
Autres immobilisations corporelles	AT	77 069	AU	56 137	15 024
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CI		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	7 160	BI	7 160	6 052
TOTAL II	BJ	275 163	BK	160 003	116 729
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	234 381	BU	234 381	289 814
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ	5 156	CA	5 156	8 582
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	100 000	CE	100 000	60 000
Disponibilités	CF	194 238	CG	194 238	145 719
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	533 775	CK	533 775	504 115
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	808 938	IA	160 003	648 935
(1) Droit au bail	68 602	(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Angèle

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

			Net	31/12/2024	Net	31/12/2023
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)		DA	8 080	8 080	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	34 543	34 543	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Reserve légale (3)			DD	808	808	
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	BI	DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	125 269	38 486	
Report à nouveau			DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	86 909	86 783	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	255 608	168 699	
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL III			DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	72 946	134 008	
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	151 872	170 872	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	124 259	104 707	
Dettes fiscales et sociales			DY	44 250	42 557	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA			
Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL IV			EC	393 327	452 144	
Écarts de conversion passif		V	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	648 935	620 844	

Renvois :		
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID	
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	IF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	370 556 378 961
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 805 12 455

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des Immos au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	68 602	KE		KF	
Immobilisations corporelles							
Terrains				KG		KH	KI
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants)	L9		KJ		KK	KL
	- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1		KM		KN	KO
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2		KP		KQ	KR
Inst. tech., matériel et outillage industriels	(dont composants)	M3	170 168	KS		KT	KU
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers		63 892	KV		KW	KX
	- Matériel de transport		4 896	KY		KZ	LA
	- Matériel bureau et informatique, mobilier		12 867	LB		LC	LD
	- Emballages récupérables et divers			LE		LF	LG
Immobilisations corporelles en cours		LI		LI		LI	LJ
Avances et acomptes		LK		LL		LM	
TOTAL III	LN		251 824	LO		LP	11 918
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	6 052	IU		IV	1 108
TOTAL IV	LQ		6 052	LR		LS	1 108
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG		OH	13 028
CADRE B - IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des Immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence	
		Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des Immos en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DO	D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		IV		IW	IX
Immobilisations corporelles							
Terrains		IP		LX		LY	LZ
Constructions :	- Sur sol propre	IQ		MA		MB	MC
	- Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions	IS		MG		MH	MI
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	47 836	MK	ML
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers	IU		MM	6 343	MN	MO
	- Matériel de transport	IV		MP		NO	MR
	- Matériel bureau et informatique, mobilier	IW		MS	10 161	MT	MU
	- Emballages récupérables et divers	IX		MV		MW	MX
Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF
TOTAL III	IV			NG	64 340	NH	199 401
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		I2		OU		M7	OW
Autres participations		IO		OX		OY	OZ
Autres titres immobilisés		II		OB		OC	OD
Prêts et autres immobilisations financières		I2		OE		OF	OG
TOTAL IV	I3			NJ		NK	7 160
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OK	64 340	OL	275 163

5 bis

TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 Imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

AMORTISSEMENTS

N°2055 - 2025

Néant

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilités amortissables	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	Frais d'établissement et de développement		Fonds commercial		Autres immobilisations incorporelles		TOTAL I		Terrains		Constructions :		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Autres immobilisations		corporelles :		TOTAL II		ON		209 749		12 986		62 732		160 003			
		CY	RE	PE	RK	RAI	PJ	PS	PV	PZ	QD	QH	QL	QP	QV	EL	RI	RG	RM	RN	RO	RU	EN	EM	EL	RI	RG	RM	RN	RO	RU	EN	
Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : aux éléments affectés aux amortissements à la fin de l'exercice et reprises																																

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	ID	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	IG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	3Y	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Z	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4R	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour :				
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5S	5T	5U	5V
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5W	5X	5Y	5Z
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
Sur immobilisations :				
- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		UF	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UI	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

10

® ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES
ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT	7 160	UV	UW 7 160
Clients douteux ou litigieux	VA			
Autres créances clients	UX			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	(Provision pour dépréciation antérieurement constatée) UO	ZI		
Personnel et comptes rattachés	UY	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	590	590	
- Impôts sur les bénéfices	VAI			
- Taxe sur la valeur ajoutée	VB			
État et autres collectivités publiques :	- Autres impôts, taxes et versements assimilés VN			
- Divers	VP			
Groupe et associés (2)	VC			
Débiteurs divers	VR	3 566	3 566	
Charges constatées d'avance	VS			
TOTAL		VT 12 316	VU 5 158	VV 7 160
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			VD	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	1 805	1 805		
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH	70 630	48 370	22 260	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	124 259	124 259		
Personnel et comptes rattachés	8C	28 667	28 667		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	6 511	6 511		
- Impôts sur les bénéfices	8E	303	303		
État et autres collectivités publiques :	- Taxe sur la valeur ajoutée VW	5 702	5 702		
- Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	3 066	3 066		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	151 872	151 872		
Autres dettes	8K				
Dettes représent. de titres empruntés ou remis en garantie	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL		VY 392 816	VZ 370 556	22 260	
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		48 126
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)			VL		

© DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS				31/12/2024	
Bénéfice comptable de l'exercice				WA	86 909
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (Fis à l'IS)	WG	1 802	1 802
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-II, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX		20
Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI			XY		
Impôt sur les sociétés			IF		23 911
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					
Moins-values nettes à long terme :		- Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)		IS	
		- Imposées au taux de 0 %		ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs :		- Plus-values nettes à court terme		WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					
Réintég. div. (à détailler) : Intérêts excédentaires	SU	Zones d'entreprises	SW		WQ
dont :		Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				VI	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				VJ	
TOTAL I				WR	112 642
II - DÉDUCTIONS				Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice				WU	
		- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR.)		WV	
		- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)		WH	
Plus-values nettes à long terme :		- Imposées au taux de 19 %		WP	
		- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW	
		- Imputées sur déficits antérieurs		XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				IB	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A		XA
Produit net des actions et parts d'intérêts :					
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX
Mesures d'incitation					
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer					ZY
Majoration d'amortissement					XD
Abattement sur les bénéfices et exonérations					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	L2	Zone de dévelop. prioritaire (art. 44 septdécies)	PB		
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	L5	Société d'investissements immobiliers cotée	K3		
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	OV		XF
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies I)	XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquécies)	PC	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quinquécies A)			HT		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XS
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 dec.)	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
Dont déduction except. (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction except. (art. 39 decies B)	YB		
Dont déduction except. (art. 39 decies C)	YC	Dont déduction except. (art. 39 decies D)	YD		XG
Dont déduction except. (art. 39 decies F)	VI	Dont déduction except. (art. 39 decies G)	YL		
Dont déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)			YH		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					V2
TOTAL II				XH	
III - RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI	112 642
Déficit (II - I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZI	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	112 642
					XO

**④ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits : - Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent) - Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) - Imputés (total lignes XB et XI. du formulaire n°2058A) - Reportables (différence K4 + K4bis - K5) - De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	K4				
	K4bis				
	K5				
	K6				
	YJ				
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4ter		
II - INDEMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1er bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	16 058	
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 bis A1. 2 du CGI	ZV		ZW		
Provisions pour risques et charges					
TOTAL 8X					
8Y					
Provisions pour dépréciations					
TOTAL 9D					
9E					
Charges à payer					
TOTAL 9K					
9L					
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L) YN					
YO					
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	86 783	Affectations		
			Affectations aux réserves - Réserve légale		ZB
			Affectations aux réserves - Autres réserves		ZD
			Dividendes		ZE
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D		Autres répartitions		ZF
Prélèvements sur les réserves	0E		Report à nouveau		ZG
TOTAL I	0F	86 783	TOTAL II	ZH	86 783

RENSEIGNEMENTS DIVERS		31/12/2024	31/12/2023
Engagements			
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
Détail des postes			
- Sous-traitance		YT	
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	JR	XQ	125 713
- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	12 984
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	JS	ST	104 096
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052		ZJ	242 794
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	9 751
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS	YZ	6 481
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052		YN	16 232
TVA			
Montant de la TVA collectée		YY	123 898
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	69 851
Divers			
Montant brut des salaires		0B	225 225
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition		0S	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		ZK	%
Numéro de centre de gestion agréé	NP	Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		ZR	Non
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RG	
Régime de groupe			
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	Plus-values à 15 %	JK
Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus-values à 19 %	JM
		Plus-values à 15 %	JN
		Plus-values à 19 %	JP
		Sté mère/filiale ?	JH
		Plus-values à 0 %	JL
		Imputations	JC
		Plus-values à 0 %	JO
		Imputations	JF
		N° SIRET société mère	JJ

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
CHAMBRE FROIDE DEMONTABLE	30/09/1997	3 160		3 160		
DEGIVRY POSE ET FUTURE GLACE	25/07/2001	1 262		1 262		
POMPE A CHALEUR	16/01/2002	2 897		2 897		
VITRINE BONNET NEVE	16/01/2002	1 220		1 220		
CHAMBRE FROIDE CONGEL ISOCA	24/01/2002	4 573		4 573		
PORTE AUTOMATIQUE COULISSAN	08/02/2002	4 344		4 344		
FOUR	02/04/2002	1 601		1 601		
FRITEUSE/PLONGE	02/04/2002	794		794		
ORDI UNITE CENTRALE	17/04/2002	827		827		
ECRAN PLAT	18/04/2002	355		355		
SUD REFRIGERATION	31/07/2003	736		736		
TABLE SUN MAT	23/01/2004	550		550		

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑧	⑦	⑨	⑩				⑪
CHAMBRE FR							
DEGIVRY POS							
POMPE A CHA							
VITRINE BONN							
CHAMBRE FR							
PORTE AUTOI							
FOUR							
FRITEUSE/PL							
ORDI UNITE C							
ECRAN PLAT							
SUD REFRIGE							
TABLE SUN M.							
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
INSTALLATION E-DIATONIS XS	04/02/2004	1 812		1 812		
TABLE INOX SOUBASSEMENT	26/02/2004	829		829		
CHAMBRE FROIDE	01/03/2004	74		74		
HOTTE MEZZO 500CH	24/03/2004	5 904		5 904		
GROUPE BASSE TEMPERATURE	24/03/2004	1 346		1 346		
VITRINE REFRIGERE MEUBLE QU/	24/03/2004	8 704		8 704		
ORDINATEUR	26/03/2004	835		835		
COMBI CUTT/COUPE LEGUME	07/04/2004	1 056		1 056		
MEUBLE PLACARD	26/05/2004	1 320		1 320		
SUN MAT MEUBLE REFRIGERE 3 F	04/06/2004	1 530		1 530		
COMPRESSEUR 2192 GK	23/12/2005	742		742		
PROCESSEUR AMD ATHLON 64*2	28/02/2007	643		643		

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
①	②	③	④				⑤
INSTALLATION							
TABLE INOX							
CHAMBRE FR							
HOTTE MEZZ							
GROUPE BAS							
VITRINE REFI							
ORDINATEUR							
COMBI CUTT/							
MEUBLE PLA							
SUN MAT MEI							
COMPRESSE							
PROCESSEUR							
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés							
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés							
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale							
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée							
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
COMPRESSEUR CAJ	02/04/2008	793		793		
TERMINAL DE PAIEMENT	01/09/2009	600		600		
CONGELATEUR COFFRE	09/02/2011	590		590		
CUTTER INOX ROBOT	28/03/2019	734		734		
COMPRESSEUR	10/04/2020	2 953		2 953		
GROUPE CONDENSATION + BATTI	26/07/2020	3 214		2 848		366
TOURELLE EMMOS + VARIATEUR I	08/11/2020	2 521		2 091		430
IPHONE 12 PRO MAX 128 GO OR	21/01/2021	800		800		
CENTRALE BUS 6 ZONES	20/07/2022	1 590		778		812
COMPRESSEUR HP TAJ9513	26/08/2022	2 197		2 197		
VENTILATEUR CONDENSEUR	31/08/2022	1 234		1 234		

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
①	②	③	④				⑩
COMPRESSEUR							
TERMINAL DE							
CONGELATEUR							
CUTTER INOX							
COMPRESSEUR							
GROUPE COND	366						
TOURELLE EM	430						
IPHONE 12 PR							
CENTRALE BI	812						
COMPRESSEUR							
VENTILATEUR							
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés							
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés							
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale							
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée							
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
				(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐		Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			☐	
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer			
TOTAL								

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %	
①		②	③	④	⑤
Moins-values nettes Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

⑤ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS	4				
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (art. 39-1-5 alinéas 5, 6 et 7 du CGI)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

⑥ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	11
	YF	
dont apprentis	YG	
dont handicapés	RL	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 674 908
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	4 727
TOTAL I	OX	1 679 635

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	413
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Retrèes sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	413

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)

Achats	ON	899 663
Variation négative des stocks	OQ	55 433
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	122 604
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	13 462
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5 723
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	Oa	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	1 608
TOTAL III	OJ	1 098 492

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG	581 557
-----------------------------	------------------------------	----	---------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	581 557
--	----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE,
veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.

Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 679 635
Effectifs au sens de la CVAE	EY	11
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	IFX	
Période de référence	du	01/01/2024
Date de cessation	au	31/12/2024
	IRa	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

A'DONG
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 079 euros
Siège social : Le Mayol - Avenue Franklin Roosevelt
83000 TOULON
RCS TOULON 400 083 648

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **31 décembre 2024** s'élevant à 86 909 euros de la manière suivante :

- | | |
|--|---------------|
| ➤ Bénéfice de l'exercice : | 86 909 euros |
| ➤ Affecté en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à | 212 178 euros |

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2023 : Néant
- Exercice clos le 31 décembre 2022 :
 - 70 000 euros, soit 132,07 euros par titre
 - Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 70 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2021 :
 - 80 000 euros, soit 150,94 par titre
 - Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 80 000 euros

Certifié conforme
La Gérance

